

## La première campagne de fouilles sur le site du Molard à Donzère

Le site du Molard se trouve au sud de l'agglomération de DONZERE et légèrement vers le levant, entre l'ancienne N 7 et la déviation actuelle et entre le chemin du Grès et le chemin du Molard, voies qui, toutes deux, correspondent à de vieux tracés se rejoignant à l'est pour conduire à La-Garde-Adhémar, par le Logis de Berre.

Le Molard est cité dans les travaux de BOMPARD (1), mais il était tombé dans un total oubli pendant trois quarts de siècle, quand l'une des adhérentes des " Amis du Vieux Donzère " nous signala, fin 1973, la présence insolite d'une lande et d'un chemin littéralement truffés de fragments de tegulae. Nous étant rendus illico sur les lieux, nous devions constater le bien-fondé de l'information et découvrir, au centre des parcelles, une curieuse butte boisée, maintenue au nord et à l'est par des murailles encore hautes de un mètre à un mètre quatre-vingt, dont l'une était en appareil antique moyen du Haut-Empire ! Le Molard était redécouvert !

Un premier sondage (2), au printemps 1974, devait permettre d'intéressantes constatations. Celui-ci fut pratiqué intra-muros, le long d'un mur de refend également antique. On remarquait alors que la muraille romaine s'enfonçait profondément dans le socle. Il n'y avait que des remblais, provenant vraisemblablement des épierrements des champs cultivés voisins mais aussi des fragments de toiture romaine (tegulae & imbrices) et des débris de mosaïque.

Les lieux étant menacés par un éventuel lotissement, nous avons pu procéder, au cours de l'été 1977, à une première campagne de fouilles (3). Malheureusement, la lande jouxtant au nord les ruines antiques a changé entre temps de propriétaire et un litige existe quant aux limites réelles des propriétés MEYNOT et ARSAC.

Avant que de commencer les travaux, nous devions avoir la surprise de voir la lande bouleversée. Celle-ci (et pour cause) n'avait jamais été cultivée de mémoire d'homme. Or, cette mise en culture révélait la présence d'antiquités nombreuses avec la mise au jour, surtout, d'innombrables tesselles (4) et même celle de fragments entiers de mosaïque !

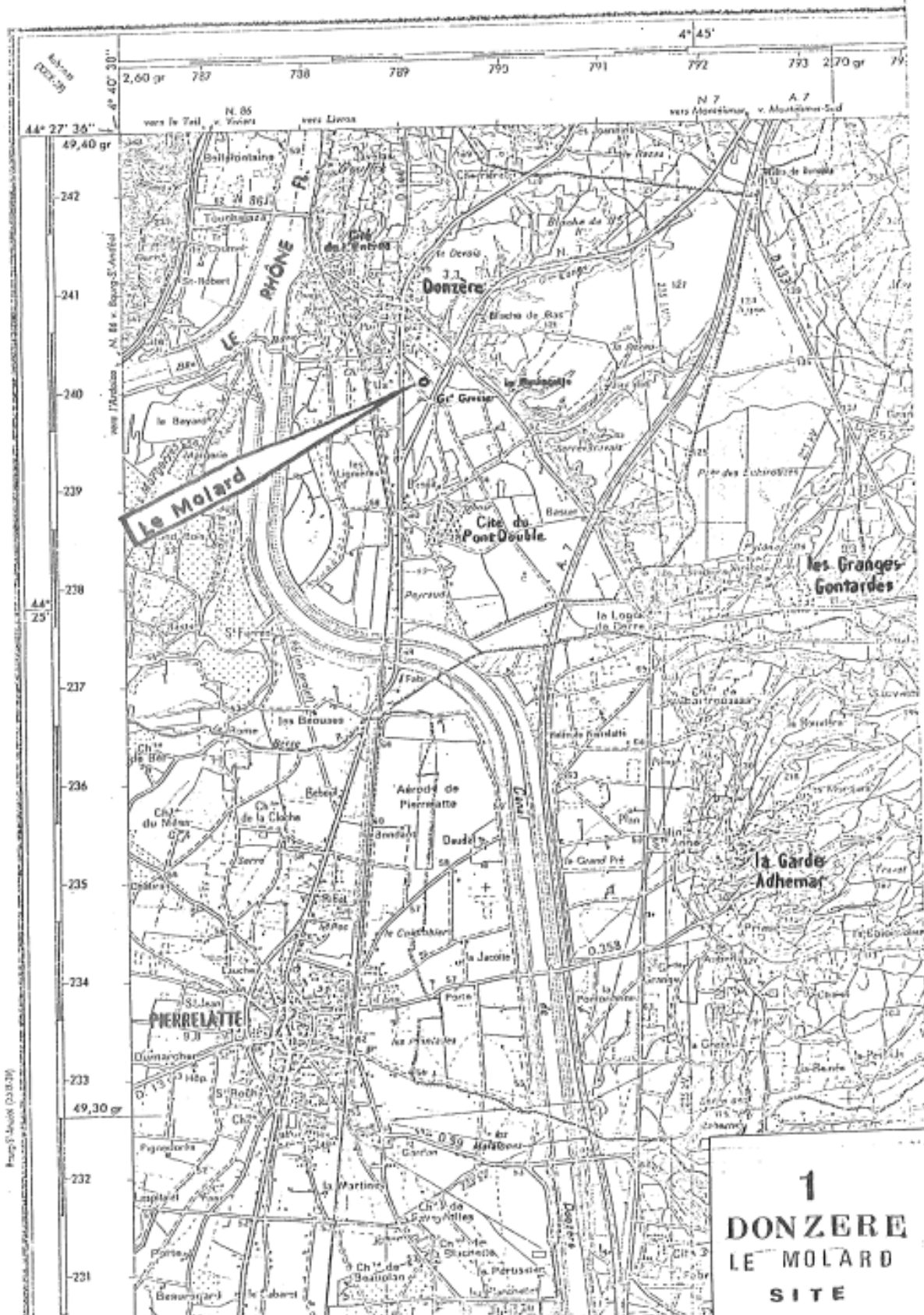
Nous ne comptons évidemment pas les débris de tegulae & d'imbrices, sinon pour établir une statistique (densité de vestiges au mètre carré). Du reste le chemin limitant la lande au NW voit se dresser une haie de cyprès. Les racines des arbres ont soulevé des fragments d'opus signinum (5) et les cyprès s'élèvent donc sur le tracé d'un aqueduc ou d'une piscine romaine.

C'est grâce à Maître FAVRE, notaire à DONZERE, que nous avons pu obtenir l'autorisation de M. MEYNOT, propriétaire du Molard, celle de M. BOUCHER, Directeur de la Circonscription des Antiquités Historiques Rhône Alpes, nous étant acquise depuis sa visite du Printemps 1977.

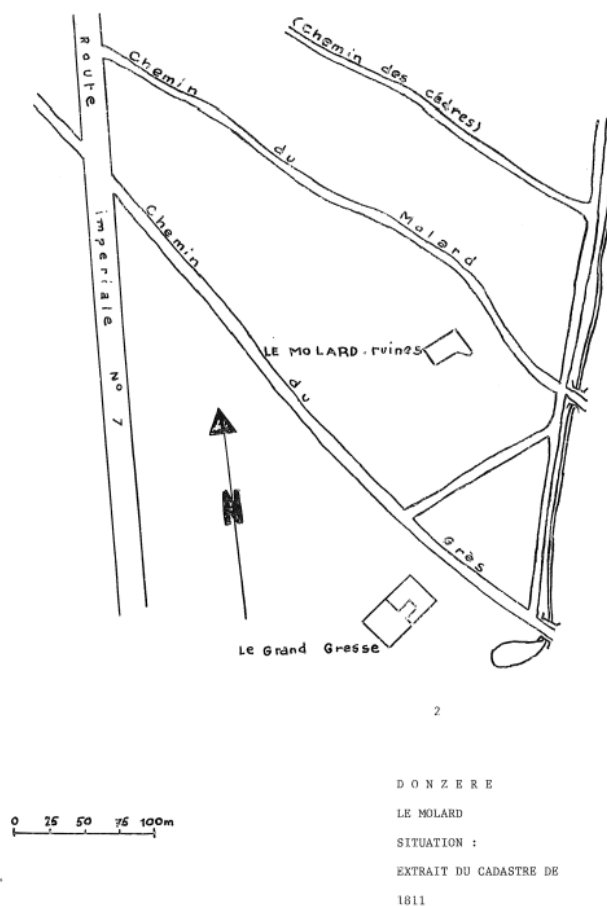
Les fouilles s'effectuèrent donc au mois d'août. Elles se bornèrent à une tentative de délimitation du monument. Au préalable, nous avons fait dégager la base nord du monument principal, à la pelle mécanique. Adossé contre la muraille antique, se trouvait un véritable talus boisé, encombré de galets provenant des épierrements voisins. Nous avons donc mis cette bande de terrain, longeant le monument, au niveau des champs environnants.

Le socle nord se trouvait déjà dégagé et les superstructures permettaient un constat préalable. Le mur interne, pris jusqu'alors pour un simple mur de refend, était en fait un mur traversant contre lequel venait s'appuyer au nord-est un premier socle et au sud-est un second socle marquant un léger retrait par rapport au premier. L'appareil était en très mauvais état, dans l'angle NW, mais aux endroits où il subsistait il était constitué de moellons barlongs et les joints de mortier étaient tracés au fer. Il ne s'agissait pas, à priori, d'une construction augustéenne mais peut-être d'un édifice plus ancien (:2e siècle avant notre ère) ou plus récent (fin du 1er siècle de notre ère ou IIe siècle). La suite des travaux devrait nous permettre de choisir l'époque pré-augustéenne si les témoignages que nous recueillerons en 1978 viennent corroborer les hypothèses résultant des travaux de 1977.

CARTE DE FRANCE \_ 1: 50 000



Les travaux d'exploration se portèrent donc sur deux zones essentielles :



**A.— ZONE EXTRA-MUROS (c'est-à-dire à l'extérieur du socle encore visible et boisé qui se détache sur l'horizon).**

a) : Un premier sondage permit de mettre au jour l'angle antique NW. Le mur de galets qui se dresse sur le flanc oriental, pris un temps pour l'appareil interne d'un mur antique (le parement ayant pu être arraché), révèle en fait une réfection tardive, remploi des vestiges antiques au Moyen-Âge et au-delà, ainsi que le signalent les textes (6). La mise à jour de l'angle réel antique, démontre que le mur antique oriental, enfoui de nos jours, était à près d'un demi-mètre plus à l'est. Au Moyen Age, le nouveau mur avait donc été élevé en léger retrait, le mur ancien servant de support comme assise débordante.

b) : Plusieurs sondages furent alors exécutés le long de la partie NW du socle, jusqu'au mur de refend-traversant. On devait ainsi rencontrer toute une suite de calades marquant la réoccupation médiévale des Lieux (à la cote 0,36 m. par rapport au sol actuel). Mais, en certaines zones, les calades étaient directement remplacées par les vestiges tassés d'une toiture romaine effondrée sur place. C'est à la cote — 0,74 m. que nous devions trouver un sol constitué de petites plaquettes de grès. Il s'a git vraisemblablement d'un support de sol antique. Cependant, à la cote 0,88 m, nous découvrions un décrochement d'assise de fondation et, au même horizon stratigraphique, une calade assise sur des tegulae d'époque républicaine. Il s'agissait donc de deux sols romains, successifs, le plus profond étant celui correspondant à la nature même de l'ensemble monumental. Le second pourrait être attribué à la fin du Ier siècle ou au IIe siècle de notre ère.

Un lieu particulièrement intéressant s'avéra correspondre à l'angle NE du mur de refend-traversant et de la partie NE du socle, En cet endroit il y avait une accumulation de débris de mosaïque et de fragments de revêtement mural (peint à que). Mais, à environ 1 m. au nord du socle, on devait exhumer une sépulture à incinération. Celle-ci était recouverte de galets et de pierres (et les occupants du Moyen-Âge avaient inclus cette couverture à la calade de leur soi). La sépulture était ovoïde, l'entourage étant constitué de pierres arrachées à la muraille et de fragments de tegulae ou d'imbrices plantés verticalement. Une poche recélait

quelques cendres humaines accompagnées de tessons de céramique sigillée et commune ainsi que de deux tessons de lave funéraire. L'obole à Charon n'a pas été retrouvée. Mais, tout au long des sondages de cette première partie, plusieurs centaines de tesselles furent récupérées ainsi que de nombreux autres fragments de revêtement mural (blanc, rose, rouge). Parmi les milliers de fragments de tuiles (tegulae & imbrices) on ne devait retrouver qu'un seul fragment de trique !

c) : C'est en dégagant la suite du mur de refend-traversant, vers le nord et l'ouest, que nous devions effectuer la principale découverte monumentale. Tout l'abord, le mur de refend-traversant s'enfonçait sous la lande et nous n'avons pu le suivre qu'à la limite de la ligne de déblais (ceux dégagés à la pelle-mécanique et alignés à 4 m. du socle antique). Mais, sur la face ouest de ce mur s'en greffe un autre, parallèle à la seconde partie du socle et qui se dirige vers le SW. Nous avons donc suivi ce second mur, tout en poursuivant le dégagement du socle lui-même. Nous avons pu dégager, successivement, une pièce presque carrée (2,06 m. est-ouest par 1,93 m. nord-sud), une galerie (toujours de même largeur : 1,93 m., mais longue de 8,82 m.) suivie elle-même d'une autre pièce carrée (1,93 m. à 2,07 m.). Cette suite de pièces était recouverte de calades médiévales. Mais au-delà du premier cubiculum, nous avons pu effectuer un sondage au départ de la galerie. La calade reposait sur une couche d'argile, recouvrant d'épaisses couches grisâtres, de matières organiques, qui pourraient fort bien être des cendres humaines (7).

Il est extrêmement curieux que les vestiges du Molard n'aient pas été remployés plutôt qu'au Moyen-Âge. C'est là, un des 725 exemples de non-utilisation. Ce fait permet de renforcer l'idée d'une basilique funéraire antique à l'emplacement de Saint-Benoît, x cimetière de Donzère, basilique qui a probablement été convertie en chapelle paléochrétienne dès l'Époque de Constantin. Comme on sait que la christianisation n'a pas été partout simultanée, on peut supposer, en hypothèse de travail, alors qu'à Saint-Benoît on inhumait suivant les préceptes de l'Évangile, au Molard en ruines se poursuivaient des crémations païennes. Si le Molard n'a pas servi de support à un édifice (religieux ou civil) au Bas-Empire, c'est qu'il passait pour "maudit" aux yeux des Chrétiens de plus en plus nombreux (de quelque obédience qu'ils soient). Au Moyen-Âge, on ne se souvenait plus de cette attribution.

Mais le mur nord, parallèle au socle nord, s'arrête au dernier mur nord-sud limitant à l'ouest le second cubiculum. Ce mur nord-sud se poursuit vers le nord, dans la lande, à l'image du 1er (mur de refend traversant). Le mur le plus au nord voit son parement externe couvert d'une fresque mais nous ignorons encore s'il s'agit d'un décor ou d'un simple revêtement car, par mesure de sécurité, nous n'en avons exhumé que le sommet correspondant à l'arasement du mur, en plusieurs points de vérification. Cette fresque est tantôt en rouge pompéien, tantôt en blanc, tantôt en blanc avec semis de ponts rouges. Cela démontre par conséquent que, sous la lande au nord se dissimulent d'autres vestiges monumentaux. Nous en avons déjà des notions par les fragments de mosaïque retrouvés à plus de cinquante mètres au NW du socle principal.

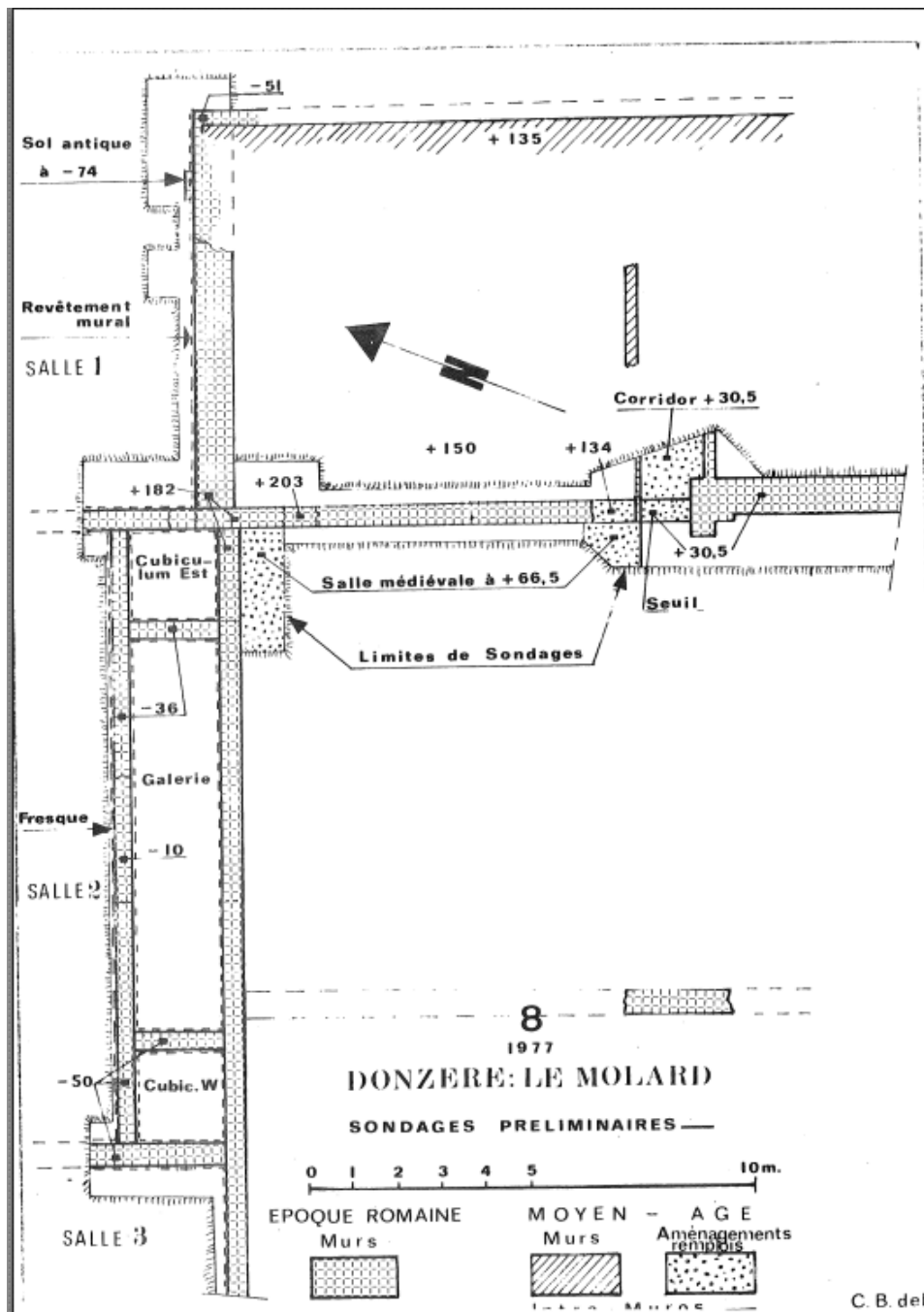
Dans tous ces sondages (à l'exception de l'environnement de la sépulture à incinération signalée) on n'a retrouvé, en tout et pour tout, qu'une dizaine de tessons de céramique dont la moitié sont pré-romains. Ce constat est fort important car, d'emblée, nous pouvons assurer ne pas être en présence d'une villa ou d'un sanctuaire, mais d'un monument civil important et rare : celui d'un bâtiment administratif, édifice commun en ville mais extraordinaire en zone rurale.

## **B. ZONE INTRA-MUROS (par rapport au Bâtiment principal).**

a) : un premier sondage fut exécuté dans l'angle interne NW du mur de refend, Sous l'humus, il ne s'agissait que de remblais composés de galets d'épierrement parmi lesquels furent cependant retrouvés deux têtes d'amphorique et un fragment de dolium. À la cote + 0,665 m. se trouvait une calade reposant à la cote + 0,56 m. sur des déblais tassés. Il s'agissait là, comme la suite nous l'apprendra, d'un sol médiéval.

b) : d'autres sondages furent exécutés à l'extrémité visible du mur de refend (au midi). Ils permirent de retrouver un pied-droit et, à la cote + 0,205 m. un seuil établi sur la suite arasée du mur de refend-traversant. Ce seuil était précédé, au levant, par un corridor pavé de calade et, au nord, ce même vestibule est limité par

un emmarchement qui peut représenter le seul vestige d'un escalier menant autrefois à un étage disparu. À l'ouest du seuil, il n'y avait que des remblais mais, dans le prolongement occidental du pied-droit, se trouvait une murette de soutènement, reposant elle-même sur des remblais hétéroclites, murette soutenant une calade de sol (niveau + 0,665 m.) analogue, et sur le même plan que celle précédemment découverte dans l'angle NW. Il s'agit sans doute de la même pièce médiévale découverte dans le 1er sondage intra-muros (Cf. B — a).



Au-delà du seuil médiéval exhumé et de ses annexes, le mur de refend-traversant, arasé, se poursuit vers le midi. Mais, il est recoupé alors par un autre mur, à moins que ce ne soit par un massif ? qui s'enfonce dans les profondeurs de déblais instables. Au-delà de ce nouveau mur, le mur de refend se poursuit mais il double presque de largeur, sur sa face occidentale il marque un double retrait alors que, sur la face orientale, il débord largement. Côté ouest, il pourrait s'agir de l'angle NW d'un atrium. Le doublement d'épaisseur du mur de refend signale alors que celui-ci devient un mur porteur (support de colonnes entourant l'atrium ?) Puis, le mur de refend s'abaisse mais se poursuit vers le midi. Nous l'avons suivi jusqu'à la limite du socle boisé. Il doit passer vraisemblablement sous le chemin et entrer dans les plantations (champs de tomates). Simple signal :

lorsque, au fil à plomb, on suit l'axe de ce mur, au-delà de sa partie visible, vers le midi, on remarque qu'à une quarantaine de mètres de la limite du socle, l'alignement tombe précisément sur le tronc d'un arbre mort d'une haie de cyprès. Les plantations, au SE, comme le champ de blé au SW, recèlent d'innombrables vestiges antiques (tuiles, tes selles de mosaïque, mais pas de céramique Par contre, à l'ouest, dans le potager FABRE, on trouve de nombreux tessons de sigillée et de poterie commune ! Peut-être s'agit-il alors de l'emplacement d'un bâtiment annexe adossé au bâtiment principal qu'est celui du Molard ?

Cette campagne s'est arrêtée à ce premier constat. Le site de la butte boisée où se remarquent encore les superstructures d'un édifice romain, représente en fait la seule partie visible d'un vaste complexe monumental, probablement parce que cette partie a été, quant à elle, réemployée au Moyen-Âge.

Ce bâtiment administratif correspond probablement à celui où l'on effectuait le cens (recensement), ou celui dans lequel on recueillait l'annone (impôt constitué en prélèvement de blé pour Rome, les citoyens étant approvisionnés gratuitement en pain et, plus tard, assistant gratuitement aux jeux du cirque : panem et circenses). Cela est très vraisemblable quand on sait que l'on se trouve à la limite septentrionale de la plaine céréalière de Pierrelatte. Il n'est pas impossible que le blé ait été alors stocké au Molard puisque le terroir entrerait dans la centuriation de la Colonie Romaine de Valence (vers la fin du règne de César) avant que d'être inclus dans la centuriation de la Colonie Romaine d'Orange (sous Auguste), puis de celle de la Colonie Romaine du Tricastin (sous Domitien), (8).

Mais cette suite d'édifices, vraisemblablement de la seconde moitié du I<sup>er</sup> siècle avant notre ère, doit faire l'objet de dégagements plus complets avant que de pouvoir infirmer ou confirmer cette hypothèse de travail. Les vestiges encore apparents de constructions romaines sont extrêmement rares, en Tricastin (9) comme ailleurs. L'intérêt de ce monument est tel que M. BOUCHER a entamé des démarches pour que celui-ci entre dans le domaine public les frais d'achat pouvant être équitablement répartis entre les collectivités locales (commune ou département) et l'État (50%). Nous ne pouvons qu'approuver une semblable démarche.

En résumé, nous nous permettons d'esquisser une chronologie de l'occupation des lieux, d'après les fouilles comme à la suite des prospections de surface effectuées dans l'environnement immédiat du site.

### **Préhistoire — Protohistoire :**

Le site du Molard a été occupé depuis fort longtemps. En effet, des prospections de surface, dans la lande voisine, ont permis de recueillir un nucléus et une gouge-rabot en silex, du Chalcolithique local. Dans le champ de tomates, au sud-est, a été recueilli un palet-disque. Un autre engin de même nature a été retrouvé, intra-muros, en déblayant le mur de refend-traversant, au-delà du seuil (il a dû être jeté là, avec des galets, lors d'une campagne d'épierrement des champs voisins, postérieurement à la ruine du monument romain). Parmi les rares tessons retrouvés dans la zone nord, on remarque au moins un tesson (sinon plusieurs) appartenant à l'Époque du Bronze.

Autre fait remarquable : c'est la présence de témoins, trouvés in situ, et appartenant à la pré-hellénisation et à la pré-romanisation de la Gaule méridionale, à savoir :

- un têt de céramique vernissée provenant d'Asie Mineure (du VI<sup>e</sup> ou V<sup>e</sup> siècle avant J.C.}).
- un tesson de bucchero gris local à pâte savonneuse (Ve III<sup>e</sup> siècle av, J.C.).
- un tesson strié qui peut aussi bien dater du Bronze Final que de La-Tène II.

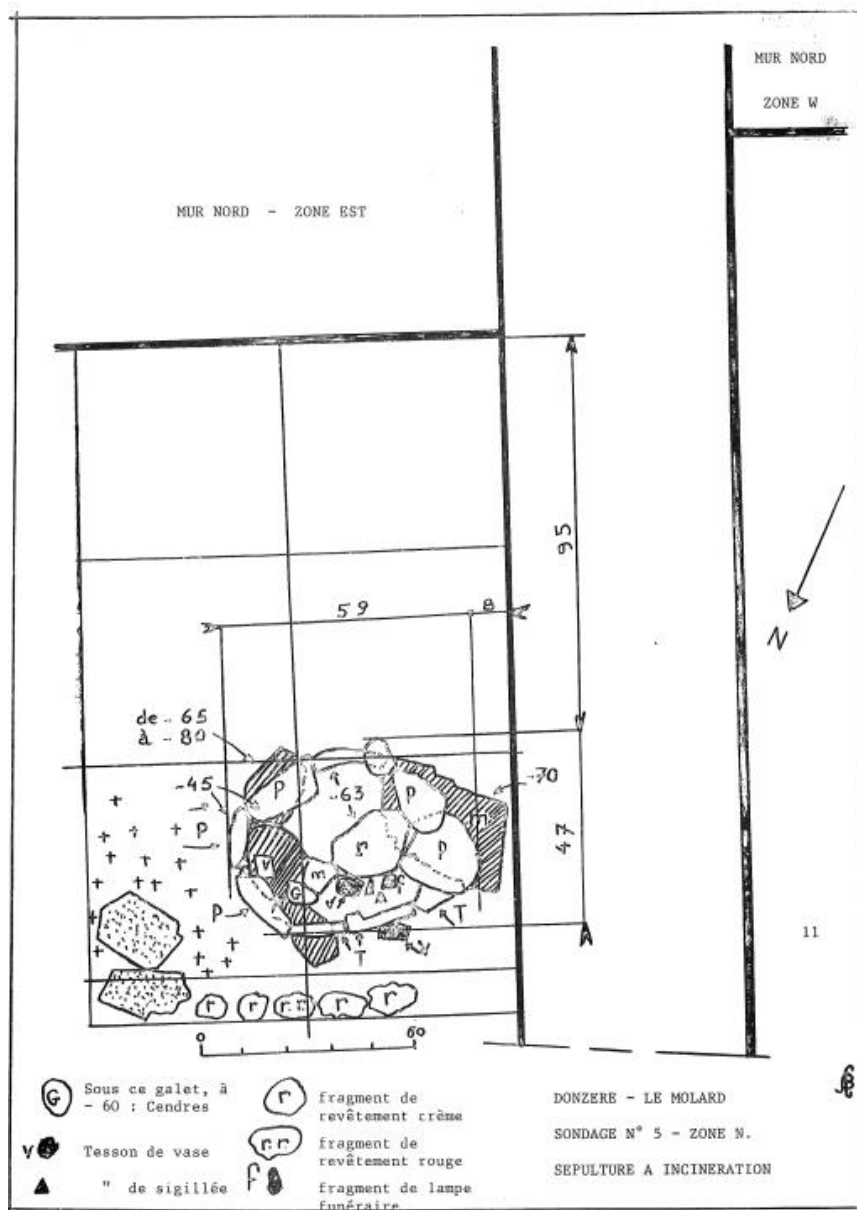
### **Époque Romaine**

Rien n'a été décelé, pour l'instant, de substructions pré romaines. Comme on l'a vu, l'appareil du monument ne correspond pas à celui de l'Époque d'Auguste. Il doit être ou antérieur, ou postérieur. À nos yeux, il pourrait être contemporain de la Centuriation de la Colonie Romaine de Valence (du nord au sud, celle-ci s'étend des berges de l'Isère jusqu'aux environs de Lapalud), Il s'agit de vastes bâtiments décorés de fresques et de mosaïques, couvrant plus de deux hectares. Ce bâtiment public doit appartenir à la Colonie.

Quand le terroir est passé à la Colonie Romaine d'Orange, il ne semble pas que ce bâtiment ait changé de fonction, pas plus qu'après son transfert administratif à celle du Tricastin. Toutefois, on doit se souvenir d'avoir rencontré, zone nord, deux sols antiques superposés. Il y a donc eu, nécessairement, une campagne de reconstruction. En tous cas, c'est avant la fin du 1er siècle de notre ère que dut se créer, au voisinage, vers la villa actuelle de M. FABRE, ou une habitation, ou un dépôt (comptoir) de céramique sigillée.

Lors des premières Grandes Invasions du IIIe siècle (vers 256), le monument fut détruit et, comme la plupart des édifices du Tricastin situés en dehors des agglomérations, il ne fut pas reconstruit.

Comme dans la station primitive de NOVEM-CRARIS (Le-Logis-de-Berre), les ruines du Molard accueillirent alors un ustrinum (bûcher permanent) et des sépultures à incinération. Comme à Novem-Craris, ce rituel put se poursuivre tout au long du IVe siècle (à Novem-Craris, de 270 à 370), alors que la plupart des Romains (et à plus forte raison ceux qui étaient déjà chrétiens) procédaient au rituel de l'inhumation depuis la fin de la première moitié du IIIe siècle. C'est l'abondance des restes cinéraires qui ont pu contribuer à faire de ce lieu, un endroit abhorré des chrétiens. Il fut abandonné, Si c'était un bâtiment public, ce n'est pas pour autant qu'il a dû sortir du giron de l'État.



Époques Barbares :

Nous n'avons point trouvé trace encore d'occupation de ces époques troublées. Cependant, puisque beaucoup plus tard, au Moyen-Âge, les parties Les mieux conservées du monument antique accueillirent une ferme, il faut qu'il n'ait point été laissé à l'abandon pendant près de douze siècles ! Etant du domaine d'Etat, il n'est pas invraisemblable qu'il ait alors fait partie du fisc royal compris dans la donation permettant la création de l'Abbaye de Donzère, vers le troisième quart du VIIe siècle. À cette époque, toutes traces des incinérations humaines avaient pu disparaître dans l'esprit des contemporains et les restes humains pouvaient passer pour ceux d'innocentes victimes brûlées lors de l'incendie des Invasions. Hypothèse hardie ? Il est nécessaire que les lieux soient demeurés longtemps en état pour être encore utilisés plus de mille ans après et seule une puissance ecclésiastique pouvait l'assurer. Durant toute cette période, le Molard a pu accueillir des granges, des écuries, mais pas encore une ferme.

### **Moyen-Âge et époques postérieures :**

Le Molard n'a dû sortir de l'obédience abbatiale qu'à une époque tardive, vers le XVe siècle. Les anciens cadastres de DONZERE signalent des granges, puis une ferme. Des textes du XVIe nous signalent encore que le Molard subit les destructions de 1568, mais douze ans plus tard, les bâtiments abritent encore des granges. Nous avons pu, au cours des fouilles intra-muros, retrouver de nombreux tessons de céramique attribuables à ces époques comprises entre La fin du XVe siècle et le milieu du XVIIe siècle. C'est vraisemblablement vers le milieu de ce dernier siècle que le Molard a disparu définitivement et, depuis, les murs se sont éboulés sous le poids des ans tout en servant du reste de carrière de pierre à bâtir. Encore heureux qu'il reste autant de vestiges en surface !

### **Époque contemporaine :**

BOMPARD s'intéresse à l'Histoire locale. Il recueille des antiquités que les paysans retrouvent aux abords du Molard, Il prospecte, vraisemblablement et superficiellement, le site. Au début du siècle (il meurt en 1911), nous supposons que c'est bien lui qui procède alors à une campagne de sauvegarde du monument en recouvrant systématiquement l'arasement des murs antiques par une chape de mortier maigre, en protection. Si ce n'est lui, qui est-ce ?

En 1933, en hommage à leur ancien maître, des donzérois font éditer le manuscrit, inédit, de BOMPARD : "Donzère, pages d'Histoire", mais personne ne reconnaît le site.

1973 : Oublié depuis près de trois-quarts de siècle, le Molard est redécouvert !

1974 : Premier sondage archéologique, intra-muros, avec relevé partiel et dossier photographique.

1977 : Première campagne de fouilles qui fait l'objet de cet article.

Claude BOISSE

### **NOTES ET REFERENCES**

(1) : Marie BOMPARD, ancien instituteur (1854-1911) : " Donzère, pages d'Histoire " (édition posthume, Ayzac, Nyons-Pierrelatte, 1933), ici pp. 12-13.

(2) : Sondage effectué sous les auspices de la Société des Amis du Vieux Donzère et avec le concours de membres de la Société d'Archéologie et de sauvegarde de Saint-Paul-Trois-Châteaux, sous la conduite de Melle PELOUX et de Cl. BOISSE (Mme Andrée PERRIN, Melles Colette PERRIN & EGGIMAN, M. EGGIMAN et l'un de ses ouvriers Marocains).

(3) : Autorisation de Fouilles n° 77-44 = Sous notre direction, et en compagnie de Melle PELOUX, 23 personnes ont participé aux recherches. Ces dernières étaient des membres des " Amis du Vieux Donzère " (5), de la "



Société d'Archéologie de Saint-Paul " (2), de l'A.N.A.A.J. : " Anciens des Auberges de Jeunesse " (9), ou de provenance diverse, (7).

(4) Les tesselles sont des cubes (ou plus exactement des parallélépipèdes) qui servent à faire les mosaïques.

(5) Opus signinum ou béton à tuileaux. Mortier dans lequel sont inclus de petits fragments de brique. Extrêmement résistant et étanche, les Romains l'employaient pour en revêtir les parois d'aqueduc, de piscine. Quelquefois, ce revêtement était de lissé en surface et peint.

(6) Principalement dans les anciens Cadastres de Donzère (depuis la fin du XVe siècle) et qui sont étudiés dans ce bulletin depuis le n° 3 (1977).

(7) Ces cendres, accompagnées du reste de charbons de bois, étaient trop humides pour être déterminées. Elles seront adressées à un laboratoire spécialisé. Mais, au prime abord, elles paraissent bien analogues à celles exhumées dans différents ostrina de même époque aux GRANGES-GONTARDES, tant sur le site même de la station primitive de NOVEM-CRARIS qu'au pied de Saint-Pierre-de-Bertoare (où nous avons retrouvé l'ustrinum des habitants du secteur au cours du Haut-Empire).

(8) V. André PIGANIOL : " Les Documents Cadastraux de la Colonie Romaine d'Orange " (XVIe supplément à GALLIA, CNRS, Paris, 1962) Pour plus de détails : Claude BOISSE : " Le-Logis-de-Berre (Les-Granges-Gontardes, Drôme) Essai d'histoire économique d'un carrefour routier Les fouilles de Novem-Craris " (Thèse de Doctorat soutenue en Sorbonne en 1968, du même : " Romans-sur-Isère, notules archéologiques " (avec la description des trois cadastres successifs de la Colonie Romaine de Valence et des tableaux de concordance, chronologiques, entre les Colonies de Valence, d'Orange et du Tricastin), (C.S., 1971, n° 3.) Ces deux dernières publications peuvent être consultées à PARIS (Bibliothèque Nationale & Bibliothèque de la Sorbonne) ou aux GRANGES GONTARDES (Bibliothèque du Musée de NOVEM-CRARIS).

(9) Les vestiges archéologiques sont extrêmement nombreux en Tricastin, mais les monuments possédant encore des superstructures se comptent sur les doigts de la main, même dans l'ancienne capitale d'AVGVSTA TRICASTINORVM où l'on ne peut voir que la porte piétonne d'un arc de triomphe de façade (Quartier Saint-Jean) et un tronçon du rempart du 1er siècle, au midi du stade. En zone rurale, on trouve à ROUSSAS le site de Fayn (près de Grangeneuve, au pied méridional du Moulon) malheureusement ruiné par l'ancien métayer à la recherche de la Chèvre d'Or (rempart du Haut-Empire avec tour d'appui et vestiges de bâtiments) à CHAMARET, aux Chamblas, très important ensemble thermal, avec piscines, hypocauste, etc... — à DONZERE, le Molard. Tous les autres vestiges étaient enfouis et n'ont été exhumés qu'après des fouilles (à Novem Craris, par exemple).